

## Professionnels Locaux

Pour exercer son activité, votre entreprise dispose de locaux, de machines et d'ordinateurs. Vous utilisez, fabriquez, stockez et vendez des marchandises ou des prestations de service. La perte ou la détérioration de ces actifs peut entraîner l'interruption de tout ou partie de votre activité. Quelle qu'en soit l'étendue, un incident est toujours générateur de pertes qui peuvent conduire votre entreprise dans une impasse.

De même, vous devez vous prémunir contre les conséquences de votre activité sur autrui et sur l'environnement. AXA vous aide à :

- analyser les risques et les enjeux financiers d'un incident (incendie, bris de machines, etc.),
- décider puis mettre en place un traitement des risques adapté à votre situation, que ce soit un contrat d'assurance, de la prévention ou toute autre solution,
- adapter votre assurance à vos besoins de protection spécifiques.